

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2365

présenté par
M. Vermorel-Marques

ARTICLE 16 TER C

Après le mot :

« terrestres »,

insérer les mots :

« et en mer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir l'objet du rapport du gouvernement aux nuisances lumineuses générées par les parcs éoliens en mer.